L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

URBAIN No 7 RUE DE CHARTRES

VOUTE LE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 21 FEVRIER.

Suite de la Première Page.

Il est donc évident que cette question de la Souveraineté temporelle du Pape, n'a rien d'obscur ; que ce grande clarté qui enflamme le débat, car enfin, de quoi s'agit-il en dernière analyse ? Le question peut se traduire ainsi : " Voulez-vous ou ne voulez-vous pas que le Pape, le Chef visible de la religion catholique, le Pasteur suprême de la croyance et de l'obéissance religieuse de plus de cent millions d'hommes répandus dans toutes les nations chrétiennes, dont le gouvernement, et accidentel qu'il soit, soit constamment respecter la croyance et de l'obéissance religieuse du peuple le plus libre, ou bien cette loi deviendra-t-elle la propriété exclusive de quelques Césars, grands et petits, absolus et républicains ; car le cri universe se trouve en bas comme en haut ? Voudra-t-il que ces Césars dictent leurs arrêts, *ex motu proprio*, ou bien, sur l'avis de leurs courtisans des deux sexes, dironsils à leur peuple : Voilà ce que vous devez croire et pratiquer, sous peine d'expirer dans l'exil ou sur l'échafaud ?....

Abandonnez, en effet, le trône temporel du Pape à ceux qui le convoitent, que devviendra la Souveraineté Pontife ?.... Il devient le sujet du gouvernement qui l'a détrôné ou de tout autre qui lui offrira un asile. Or, dans cette situation, la liberté est alors pliable et entière ? Il faudrait un miracle ; il faudrait que le gouvernement protecteur ne portât aucune entrave à son administration, et ne publiât aucune loi contraire aux lois de l'Eglise. Ce serait là un miracle, et nous savons qu'il ne s'est pas réalisé en Italie, durant ces quelques années qui viennent de s'écouler. Mais voilà, enfin, supposons par impossible, qu'il en soit ainsi, il resterait une autre difficulté ; et pour sauvegarder l'unité Catholique, il faudrait un autre miracle plus grand que le premier. Il faudrait créer dans l'esprit de tous les catholiques et de leurs gouvernants une conviction profonde, indéprissable de la pleine indépendance du Pape. Ces gouvernements sont déjà si dédaints envers les actes du Pontife Roi, que leurs légistes appellent un *sacerdos dérogor*, ils sont si jaloux de mettre eux mêmes la main à l'administration *des cultes* dans l'étendue de leur territoire, et il faudrait qu'il ne pussent assurément soupçonner l'influence directe ou indirecte de gouvernement prépondérant sur les décisions de la Cour Pontificale.

Tout cela supposerait une dérogation trop complète aux lois de l'ordre moral, ce serait la miracle en permanence ; nous n'avons pas le droit d'y compter. Par conséquent qu'arrivera-t-il ? Chaque gouvernement s'aira par étendre son administration au culte catholique, jusqu'à l'exclusion complète de toute intervention sérieuse de la part du Pape, qui serait considéré comme l'instrument d'un gouvernement rival. Sa réclamation serait saisie à la frontière ; et au bout d'un certain nombre d'années, au lieu de l'Eglise Catholique, on aurait un nombre indéfini d'églises nationales, officielles, et la religion qui s'étranchi autrefois d'Europe, deviendrait un instrument de servitude dans les mains d'un despotisme sans frein.

On peut récapituler en deux mots les arguments développés plus haut : en premier lieu, la souveraineté temporelle, la plus ancienne et la plus auguste au monde, a été soustraite au profit de la révolution : quel droit a-t-on de la retenir, au mépris des lois divines et humaines ? la même droit que possède le voleur qui a mis la main sur la victime, en disant : la bourse ou la vie : ce *fait accompli* ne sera jamais sanctionné par la justice éternelle, pas plus que ce meurtre du juste Abel dont le sang innocent crie sans cesse vengeance.

En second lieu, il est de la dernière évidence que le pouvoir temporel peut seul assurer au Souverain Pontife son indépendance qui lui est nécessaire dans l'exercice de sa charge suprême : les arguments qui appuient la thèse, touchent le fond même de la question : ils sont d'une force écrasante, surtout contre le libre penseur ; car il n'a pas la faiblesse d'escrit pour croire au miracle : et cependant il serait force de l'admettre, ou supposant que le Pape peut jouir de son indépendance tout en restant le sujet d'un gouvernement quelconque. Nous avons sur ce point l'avon du grand capitaine des temps modernes, dont l'esprit était si net, lorsqu'il n'était point aveuglé par une ambition colossale: "Le pape, disait-il avec cette concision qui le caractérisait, le pape ne doit être ni à Madrid, ni à Vienne, ni à Paris ; sa place est à Rome :" bien entendu, il parlait de Rome, avant que le Vatican fut transformé en prison.

Après tout ce qui vient d'être dit, faudra-t-il perdre son temps à réfuter les belles théories des grands faiseurs de compromis ? oui, dira-t-on, nous compromettons que le Pape, pour la dignité et la liberté de ses rapports avec les gouvernements, ne doit être le sujet d'aucun : mais qu'on lui donne des garanties de son inviolabilité ; pourra-t-il se plaindre ? La réponse à cette question est inutile pour ceux qui n'ont pas oublié ce qui s'est passé à Rome durant ces dernières années : qu'on se rappelle quelques-unes des mesures qui ont été prises pour confisquer le biens du clergé : qu'on se rappelle aussi les paroles hideuses prononcées par quelques énergumènes de la parlement italien : les *sans culottes* de 93 n'auraient pas hurlé avec plus de rage, et ils auraient sanctionné tendrement des frères et des disciples dignes de leurs maîtres. Après des scènes si dégoûtantes, qu'on ose encore mentionner la fameuse loi des garanties !

Celui qui était à la tête d'un gouvernement neurpateur, a déjà paru devant son Juge ; nous n'avons qu'à garder le silence et imiter la générosité magnanimité du Père commun des fidèles : avant de mourir, il a pu prier pour celui qui l'avait dépouillé de ses Etats : d'ailleurs, il faut en convenir, le pauvre monarque, qu'on appelait roi *galant homme*, n'avait pas perdu entièrement le souvenir de ses traditions de famille : un reste de foi a dû le faire gémir de temps en temps sur les excès causés par son ambition, et par la fougueuse révolutionnaire, ce reste de foi ne trouve-t-il dans le cœur de son successeur ? On aimerait à le croire, mais l'opinion contraire est générale, et elle n'a pas été démentie depuis son avènement au trône : le cœur de son père avait à peine cessé de battre, qu'il annonce au monde de douloureux événement ; mais le Roi de Dieu ne paraît pas dans ce premier document public : il y a peu de gouvernements dont les chefs osseraient se permettre une pareille omission dans ces circonstances solennelles ; en négligeant de faire une à leçon à la Providence, ils croiraient manquer au respect dû à la croyance universelle.

Cette courte digression nous a écarté de la question qui était ainsi posée : entre la Papauté et la Révolution, ou pour mieux la désigner par son vrai nom, entre le catholicisme et l'impiété, quel est le gouvernement qui doit être préféré ? Tout ce qui a été dit précédemment indique la réponse qui doit être négative : qu'y a-t-il donc à faire ? Continuer à protester en attendant le moment de Dieu : c'est ainsi que les épreuves pourront être sensibles : les catholiques auront la douleur de voir leur Père commun livré aux plus indignes traitements : peut être il sera forcé de prendre le chemin de l'exil : mais le Pape sera suivi dans son exil par les hommages plus accentués que jamais de tous ses enfants et de tous ceux qui peuvent apprécier tout ce qu'il y a de grandeur à souffrir pour la justice : ce spectacle est moins sensible que ne le serait la vue du Père commun des fidèles dépouillé même au triple couronne aux pieds d'un gouvernement d'aventure ; et on n'a jamais vu et on ne verra jamais un tel avilissement de la Papauté, qui doit convier toutes les nations à s'affranchir des servitudes humaines par leur soumission à *la loi de parfaite liberté*.

C'est ainsi que le Pape, en refusant de consentir à sa déchéance, sauve ceux même qui croyaient le sauver, en lui conseillant de sacrifier sa couronne au Moloch révolutionnaire. Il relève l'espérance dans les esprits justement effrayés de la défaillance générale des pouvoirs ; il montre à ceux qui ne le voyaient pas, le seul pouvoir capable de présider au salut de la liberté et de la civilisation chrétienne, et d'en reconstruire les débris, si elles doivent momentanément sombrer.

Oui, le Papauté seule peut guérir la société moderne, parce que seule elle peut appliquer le remède au mal. Le grand malheur des gouvernements actuels, c'est l'oubli complet, du moins dans la pratique, d'une providence qui veille sur les destinées humaines ; alors, qu'arrive-t-il ? L'homme ne voit que lui, et ne vit que pour lui ; toute idée de responsabilité disparaît : il n'est pas étonnant que l'agitation soit continuelle : chacun cherchi à supplanter son voisin : c'est ce que dit aujourd'hui : *l'Etat, c'est moi*, sera renversé demain par les menées de la classe moyenne, qui dira à la nation : *nous sommes les Etat* ; et comme la révolution est destinée à dévorer ses auteurs, les nouveaux maîtres seront remplacés par d'autres qui sortiront des nouvelles *couches sociales*. Le orateurs à leur tour : à bas les réactionnaires, qui veulent enrayer le char de la révolution qu'ils ont mis en mouvement. C'est ainsi que la démocratie des rues va jouir de son triomphe éphémère, sous le gouvernement d'un bourreau qui dira, lui aussi *l'ordre et la liberté, c'est moi ; malheur à quiconque en doute !*.....

Voilà le communisme à l'œuvre : c'est la conséquence inevitable de l'oubli complet des idées religieuses dans les régions gouvernementales : c'est ce que disait aux hommes d'Etat un célèbre socialiste de nos jours :

" D'après vous, disait-il, il n'y a plus " d'Eglise ; vous m'avez appris que le " Christ est un rêve ; je ne sais s'il existe " un Dieu ; mais je sais que ceux qui font " la loi n'y croient guère, et qu'ils font " la loi comme s'ils n'y croyaient pas. " Donc je veux me part de la terre. Vous avez tout réduit à de l'or et du fumier ; " vous n'avez rien voulu croire. Vous m'avez été le paradis dans le ciel, je le veux " sur la terre."

C'est la conséquence fatale que l'on doit tirer des principes de la politique moderne : on a détrôné Dieu ; l'homme avec son égoïsme prendra sa place ; il pourra même monter le front sous le joug que lui imposeront le force brutale ; dans un moment d'illusion, il accord son vœu pour voter les armes de notre Seigneur Jésus-Christ, pour un drapeau quelconque ; il se trouve dans un état d'anarchie ; il se trouve dans un état d'esclavage ; il se trouve dans un état d'anéantissement ! Oh ! on se trouve le semblable à tête de mort ! Dieu le connaît par principes que les nations modernes ont banni de leur code ; la connaissance pratique de ces vérités premières de la Christianisme, dont le dépôt a été confié à l'Eglise, dans le chef infaillible qui le garde, les membres de ces vérités qui étaient compris ! Il n'y a qu'un seul Dieu, créateur, législateur et souverain Seigneur de tous les êtres, auteur de l'homme, qui a prédit la ruine de la société qui l'oublierait et la condamnerait à l'anéantissement. C'est lui qui a fait sortir du néant chaque homme, chaque par ses mains, les grands et les petits, les rois et les esclaves, qu'il aime également.

Voilà le premier article de la Charte Révolutionnaire ; il peut seul établir parmi les hommes le règne de la véritable égalité, *fraternité, liberté* ; ces trois mots sont vides de sens dans la bouche de celui qui tiennent pour inscrutable l'origine de l'espèce humaine, et surtout de ceux qui ont l'impudence de nous le montrer dans l'état actuel de l'univers : voilà pourquoi il doit être indépendant, et par conséquent souverain : les catholiques qui sont dans les cinq parties du monde ne veulent voir au dessus du Pape que l'Esprit divin promis par Celui dont il est le Vicaire sur la terre.

Avant de conclure, il est important de développer une idée qui a été indiquée en passant : Nous avons dit que le pouvoir temporel est nécessaire à la Papauté, pour sauvegarder l'Unité Catholique ; si le Souverain Pontife est le sujet d'un gouvernement quelconque, ses décisions ne seront point acceptées dans les autres Etats. Pourquoi ? nous l'avons vu : c'est que ses décisions seront considérées comme étant dictées sous l'influence plus ou moins directe d'une nation rivale.

Mais, dira-t-on, voilà près de huit ans que le Pape est dépouillé de sa souveraineté temporelle, et cependant les peuples ne se soulèvent point en masse. Oui, le Pape n'a pas abdiqué sa couronne ; il est toujours roi *de jure*, quoique captif *de facto*. La malice des hommes pourra examiner sa liberté pour un temps ; mais elle ne pourra tant contre l'injustice, il continue à être roi. Son trône pourra se trouver à Savonne, à Fontainebleau, à Gaëte ou même dans la prison Mamertine ; tant-que, le trône du Maître ne s'est point trouvé un instant dans le prétoire de Pilate, et sur la montagne de Calvaire !....

L'Eglise Catholique, par conséquent, ne risque point d'être compromise dans la situation actuelle de la Papauté. Mais le cas serait différent, si au lieu de rester méconnue et dans son propre domaine, la Papauté abdiquait son indépendance par un compromis quelconque ; alors chaque Etat aurait son église nationale, l'unité, qui est le caractère le plus auguste de la société chrétienne, cette unité aurait disparu ; on verrait autant de Papes qu'il y a de chef de gouvernement.

Il est donc évident que la Souveraineté temporelle est indispensable au Vicaire de Jésus-Christ, pour pouvoir sauvegarder l'unité Catholique ; pour qu'il puisse prononcer le *lex de parfaite liberté* de la société des nations, des familles et des individus, en dépit de tous les despotismes, du despotisme Moscovite qui lui dit : ce *pâtre de notre* dans *les plaines* de la Russie ; du despotisme Prussien qui voudrait le forcer à tomber à genoux aux pieds de l'Etat-Dieu : du despotisme Anatique' qui lui dit : je te ferai bientôt part mes bourreaux ! du despotisme révolutionnaire, qui lui crie : meurs, car tu m'empêches de dévorer en paix les multitudes au nom de la liberté !....

Lorsque la Papauté aura son indépendance pleine et entière, elle exercera son influence bienfaisante sur toutes les classes de la société : alors on verra s'opérer une révolution merveilleuse dans les forces qui s'appréhent maintenant à extirper par le fer et le feu les derniers vestiges de la civilisation chrétienne.

D'où vient l'incroyable fièvre de destruction qui travaille les masses populaires ?..... du désespoir de jamais obtenir autre chose que de cruelles déceptions de cette société soi-disant libérale. Depuis bientôt un siècle qu'elle marche de révolution en révolution, n'a-t-elle pas donner le contraire de ce qu'elle promettait ; de l'égalité toujours plus grandes différences, des jouissances, au lieu de l'égalité tant de fois promises ; et, au lieu de la fraternité universelle, des guerres aussi meurtrières et dépendissantes que celles qui vies maintenant des préparatifs d'une guerre d'extermination.

La devise du Pape qui vient de mourir, était admirable : *crux de cruce* ; cette prophétie s'est accomplie à la lettre. Puissions-nous voir se réaliser aussi celle qui s'applique au Souverain Pontife que l'Eglise attend avec impatience, et que l'Esprit Saint lui donnera bientôt : *Lumen de Cœlo*.

Prix fixe, à l'ETOILE ROUGE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Temperature, 20 février 1878.
Thermomètre de G. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	66	19
Midi.....	70	21
3 P. M.....	70	21
P. M.....	70	21

Voyageurs arrivés dans les principaux hôtels.

HÔTEL ST CHARLES—Geo Selden, Erie ; H C Southwick, N Y ; J M Quimby, N J ; E F Happe et femme, St Louis ; W D Kumpes et femme, Columbus ; W G Kaul et femme, Macon, Ga ; Gay Vidaes, Mobile ; A S Stetson, La ; G B Sherman et wife, Cleveland ; J W Jarboe, N Y ; H F Osterhoudt, do ; T Allison, Washington ; Chas H Jewett et femme, Brooklyn ; Miss Alice Jewett, do ; H C Schneidarer, do ; H C Durand, Chicago ; E Lambert, N Y ; E L Austen et femme, Miss ; W T Withers, Lexington, Ky ; Annos Patten, N O ; H H Edgerton, Fort Wayne ; Thos J Shaffer, St Mary ; W S Tarlat, do ; Miss J Schaffer, do ; Miss S Shaffer, do ; Miss N Shaffer, do ; W m V Ward, Zanesville, O ; R K Anderson, La.

CITY HOTEL—M F Machen, Lns ; A C Baker, Galveston ; Amos Patton, city ; Mme M M Hill, St Martinville ; E J Ewing et F C Ewing, Lafourche ; D H Silver, 1st State Silver ; J C Clarke, femme et fille, Mo ; Comb City ; E Rosenrich ; J H Lamoe, Bâton Rouge ; Mesdames A Manning et E E Manning, Carroll ; Miss E H Lanier, 2 enfants et servante ; Joseph Kam, Bayou Sara ; W W Dickey, et W A Dicken, Centreville, Miss ; A Ocliu, Cincinnati ; C A Buck, City ; A W Curtis, Lns ; John A Kennedy, Pittsburg, Texas ; Jno W Patterson, White Castle, Texas ; Emile Clissend, N Y ; D H Bailey, Nashville ; Col H Hale, Washington, D C ; F Sarrks, Vera Cruz ; J W Jewell et dame, Mississippi ; R S Sieard, Bolivar, Tn ; B F Martin, Miss ; L M Bowman, — ; E E J Jeffery et dame ; Chicago ; J L Austin, Cincinnati ; J Spelman, New York ; S Shopbough, Texas ; Texas ; S Lockwood et dame, S ; Joseph ; Mo ; Mme S G Donelson, W F Collins, Lafourche ; Dr Jos B Whitehead, Norfolk, Virginie ; R R Whitehead, parosses, St ; Charles, Louisiane ; J I Daiton, Bastrop, La ; W R McCnight, do ; D W Douglass, do ; R H Jones, Ja, do ; J S Mimbal, do ; W J Hall, do ; T G Leaver et femme, do ; Mme Monsalas, do ; E New York ; J D Hoosing, do ; Mme J T Mervin enfant et servante, Texas ; Theo Schoenbach, Pittsburg Penn ; Chas Harper, Cm Ohio ; J B Dahler Ste Genevieve ; Brannon, Monroe, La ; J J Piccola, do ; Mme W Hall, Pittsburg Penn ; Chas Harper, Cm Ohio ; J B Dahler Ste Genevieve ; Brannon, Monroe, La ; J J Piccola, do ; Mme W Hall, Pittsburg Penn ; Chas Harper, Cm Ohio ; J B Dahler Ste Genevieve ; Brannon, Monroe, La ; J J Piccola, do ; Mme W Hall, Minneapolis ; Miss Nelles, do ; D J Armstrong, Miss ; D D Fullison, do ; A D Fallilove, Mississippi ; Mme Fallilove, Mississippi ; W H Colbert, Centreville, Miss ; S P Hill, Carthage, Miss ; A P Shepherd, Goodman, Miss ; D Standifer, Trenton, La ; Sam Mitchell, Grand Wrisley ; femme et enfant, Chicago ; T Bradley, Bastrop, La ; Mme Thomas Ohio, do ; H H Wise, Minneapolis ; Lars Rice, ville ; P E Bostic et femme, Chicago, Ills ; J A Broadnax, Bastrop, La ; C M Moore ; Hamilton S Wicks, New York.

Le monde du Mardigras.

Le monde du roquiem qui a été chanté hier, à la Cathédrale, se composait de la première partie de la messe de Gounod et de la quatrième de Verdi. C'est M. Ussler, l'habile organiste, qui en a dirigé l'exécution. Le Gounod a remporté un très grand succès. Le quatrième est des morceaux d'une facture remarquable, pour ne pas dire remarquée par Mme M. Mariotti, soprano, Mlle Dellerie, contralto et MM. Mariani et Brunner, ténor et basse.

Funérailles.

Ce matin, à neuf heures, ont eu lieu les funérailles de Malcolm Seligman, le jeune garçon qui a été tué par un accident de voiture, avenue Carondelet, il y a quelques jours. Le service funèbre a été célébré à la Cathédrale. Le cortège était très nombreux. Les enfants de l'Académie Soulé, dont le jeune Seligman était un des élèves les plus distingués, ont suivi le convoi funèbre.

Incendie.

Hier matin, sur les 4 heures, le feu a été découvert dans une écurie de la rue Villeré, appartenant à Chas. Dumesny. Cette écurie a été détruite avec un hangar contigu, un atelier de la maison Hill, appartenant aux Chas. Dumesny. L'écurie rue St. Andrew, entre les rues Felicia et Chippewa, appartenant à J. Reynolds et louée par M. Bayne, a brûlé aussi.

M. Dumesny avait une assurance de 2000 à la compagnie Hibernia, et quelques chevaux sont assurés. La cause du feu est inconnue.

La veille au soir, le feu avait pris à un hangar appartenant de la résidence de M. E. G. Dill, rue St. Andrew, 324. Cette avait été promptement éteint, il a causé peu de dommage.

Hier, un petit accès mineur, la machine Rabassa, du Premier District a éteint un feu qui avait été signalé dans un atelier de meubles, rue Rousseau, 31, près la rue St. André, appartenant à Geo. Bloom et occupé par lui-même. Quelque dégâts de l'ébénisterie a été quelque peu endommagée.

Intermittent.

M. Eugène Bonzano est prié de passer au bureau de l'*Abeille* pour recevoir des communications qui sont à l'adresse.

Bottes blanches, à l'ETOILE ROUGE.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Mercredi, 20 février 1878.

La séance est ouverte à midi. Mr. White occupe le fauteuil. Vingt-neuf membres répondent à l'appel.

La Chambre fait annoncer qu'elle a adopté les amendements 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10 et 11 du Sénat. Elle a aussi adopté quelle a modifié les amendements 3, 6, 12 et propose un amendement additionnel.

M. White demande que le message de la Chambre soit considéré immédiatement.

Le secrétaire lit les modifications et le nouvel amendement.

M. White—Je propose que le Sénat ne ratifie pas la modification de la Chambre à l'amendement 12, et invite la Chambre à désigner un comité de conférence.

M. Baron—A quoi cette modification se rapporte-t-elle ?

Mr Burch—Au judiciaire. Quant aux autres, elles n'ont absolument aucune importance.

Mr Burch—Je propose que toutes les modifications soient soumises au comité de conférence.

Mr White—Très volontiers.

Mr. Gecce—Il serait, je crois, préférable d'abandonner de 60 à 90 jours pour que les dettes validées et non converties de l'Etat. Mais les deux banques ont des propriétés qui doivent convrir ou à peu près la dette que l'Etat leur a avancée, il y a 40 et 45 ans ; la supposer qu'on ne puisse invoquer la prescription.

Vétérans et veuves de Vétérans.

Un de nos abonnés et correspondants de Donaldsonville nous écrit pour protester contre l'exécutitude de la liste de vétérans et de veuves de vétérans, ayant droit à une pension de l'Etat, telle qu'elle a été préparée, à la requête de l'avocat général, par un comité de vétérans. On se rappelle que nous l'avons publiée dans notre numéro du 13 février. Notre correspondant cite les noms de trente-cinq personnes, résidant dans cinq paroisses différentes, vétérans ou veuves de vétérans qui, dit-il, ont établi leur droit à une pension de l'Etat, et qui, toutes preuves faites, ont reçu de M. Washington des lettres de refus. Il ajoute que ces personnes ont remarqué que non seulement le fait de l'appartenance à l'association n'était pas exigé, mais que la déposition d'un vétéran ou d'un officier confédéré suffisait pour établir le droit à la pension.

Mr White—Cet mon idée.

Mr White—Si la pension devait, le comité de conférence aurait à examiner aussi la question de la modification de la Chambre à l'amendement 12 du Sénat. n'est-ce pas ?

Mr White—Oui, monsieur, car le Sénat n'a pas accepté les modifications de l'amendement additionnel proposé par la Chambre.

La motion de Mr Burch est adoptée.

Les messieurs Baker, White, Pitkin, Garland et Landry, qui représentent le Sénat au comité de conférence.

Mr Stamps présente un bill—No 167—accordant une certaine somme d'argent à Miles Robert F. Pierce, Trésorier Paroissial, tendant l'éduction dans le premier district—Envoyé au comité des réclamations.

Un bill—No 168—de Mr Wheeler, organisant la garde nationale de la Louisiane, est commis au comité de milice.

Mr Batton fait envoyer au comité des réclamations un bill—No 169—accordant à Mr John J. Atkinson, de la paroisse Ste. Marie.

Sur la motion de Mr Dennis, le Sénat s'ajourne à demain, jeudi, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance du soir.

La Chambre est appelée à l'ordre à neuf heures et donne par l'orateur Bush, qui donne un quorum présent.

Le bill à la Chambre No. 165, pour transférer la capitale de l'Etat à Baton-Rouge, revient du comité sur les affaires parroissiales avec un rapport favorable pour le passage.

Mr Bowden, de Franklin, demande une suspension des réglements pour placer le susbstitut sur en seconde lecture au lieu de la troisième.

La chambre refuse de suspendre les réglements à cette effet.

Mr Brady, de St Tammany, fait la motion de renvoyer le bill et le substitut indéfiniment.

Mr Kelly, de Winn, fait la motion de déposer sur la bureau la motion de renvoi indéfini.

Les oui et les non ayant été demandés, le vote est comme suit :

Oui—Quarante-huit.

Les plaintes, à la majorité requise, le bill et le substitut sont adoptés.

Le bill à la Chambre No 169 de la Chambre pour venir au secours de J. C. Calhoun, ex-surintendant de Division de l'instruction publique est adopté sommairement et renvoyé indéfiniment, après quoi ses différentes entre les membres républicains de couleur, messieurs Dickenson, de St Jacques, Stewart, de Tensas, Lewis, d'Orléans et Washington de Concordia.

Sur motion de Mr Rolle, d'Orléans, la Chambre s'ajourne alors jusqu'au lendemain à onze heures.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 20 février 1878.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
16 Fév.....	$1,516,000 00	$169,478 70
18 Fév.....	2,079,726 34	151,726 00
19 Fév.....	2,574 770 20	196,326 51
20 Fév.....	2,100,34 5 75	224,161 [illegible]
Jusqu'ici cette semaine.....	5,470,109 81	$772,694 86
Même temps la semaine dern...	6,971,976 39	$613,604 19
Total de la semaine dernière.....	12,408,746 86	$1,372,699 81
Total la semaine précédente.....	12 818,297 05	1,198,810 00

Aujourd'hui, par suite des cérémonies en mémoire de Sa Sainteté le Pape Pie IX, la Nouvelle Banque rien fait dans les cercles financiers.

Le marché monétaire est resté calme et ferme, sans variations positives dans les billets de banque ou les petits remplacants sur des garanties ordinaires.

Les actions ont encore été négligées.

Les obligations de l'Etat ont été de 1/4 à 1/2 pour cent plus fermes et plus recherchées. Les premières ont formé à 94% à 95 ; les secondes, à 87% à 87 1/2.

Nous continuons de coter les excellents billets de commerce à 8 à 10 pour cent par an, les Nos. 1, à 8 à 10, les Nos. 2, à 12 à —, les petits nécessant sur des garanties collatérales, à 8 à 8 ; le papier hypothéqué No 1 à 8 à 10, et le No 2 nominal.

L'or a ouvert à 101% à 102 contre 101% à 102% ; il a baissé à 101% à 102% contre 101% à New York. On n'a vendu, en tout, que $20000, à 102%.

Les opérations de sterling cambriolent 19,000 livres, dont 7000 à 487% 1000 et 11,000 à 488. Nous n'avons pas obtenu mentionner de ventes de francs.

A la ville, les traites sterling étaient offertes à 487% à 487% le commerce est le client No. 1. — A New York, les traites des banques, — à 481 le taux des banques sont compétits ; les francs, à 5.15% à 5.17% les traites commerces.

Les ventes (annoncées) de change à vue, sur New York, sont de $70,000, à % pour cent d'escompte.

Les banques et les banquiers ont acetiné de tirer des chèques sur New York au pair. Le change de commerce, à vue, a encore été coté à %.

Ventes au New Orleans Stock Exchange.

1er appel à 10 A. M.

$10,000	State Consols	85
1,000	do (petite)	84
$5,000	Premium Bonds	87½

Entre le 1er et le 2d appel.

$10,000	State Consols	85
1,000	Premium Bonds	87½
1,000	City Scrip 1876	87
2,000	do	87½

L'Exchange s'est ajourné après le second " call."

Avis.

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des imprudences de la jeunesse, de faiblesse nerveuse virile, de pertes séminales, de pertes de la force virile, etc., je désire envoyer (sous pli cacheté) une recette qui m'a guéri après avoir souffert pendant plusieurs années de la quacks de toutes sortes. Ne vous laissez pas tromper par les charlatans. Cette recette vous sera envoyée franco par retour du courrier. Adressez votre lettre sous ce pli, JOSEPH T. INMAN, STATION D, BIBLE HOUSE, NEW YORK CITY. 20 nov.—1 an.

Marché aux Bestiaux.

Opérations depuis samedi.

	Arrivés.	Vendus.	Restant.
Bœufs du Texas	1,200	800	400
Veaux	250	250	—
Cochons	547	225	322
Moutons	105	270	—
Vaches à lait	—	—	90

PRIX DES BESTIAUX.

Bœufs du Texas, suivant qu'ils sont, les qualités par livre.

1re qualité	4½ c	5
2e do de	3½ à	4
3e do de	2½ à	—
Bœufs du Texas, choisis, par tête		
1re qualité	$35	@35
2e do	30	@30
3e do	25	@25
Cochons gras par livre	4	—@4½
Cochons du Texas, par tête		
Moutons, 1re qual. par tête	3	@3 50
2e do do	2 50	@3
3e do do	2	@2 50
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$35	@ 50
2e do do	25	@ 30
Veaux du Texas, avec veaux	$25	@ 30
Veaux par tête	$15	@ 20

Marché aux Grains.

Mercredi soir, 20 février 1878.

Le marché est ferme, avec quelques demandes pour le maïs, les qualités pour livrer.

Maïs blanc	44c	@ 45
Maïs mêlé	43½	@ 44
Avoine	32½	@ 33

Prix de Vente, choisis, par tête

1re qualité	$35	@35
2e do	30	@30
3e do	25	@25
Cochons gras par livre	4	—@4½
Cochons du Texas, par tête		
Moutons, 1re qual. par tête	3	@3 50
2e do do	2 50	@3
3e do do	2	@2 50
Vaches laitières, 1re qualité, par tête	$35	@ 50
2e do do	25	@ 30
Veaux du Texas, avec veaux	$25	@ 30
Veaux par tête	$15	@ 20

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

AVIS.—L'arrangeur d'hier, ayant renvoyé les fils télégraphiques, les communications n'ont été rendues qu'à minuit.

De là le petit nombre de dépêches publiées ce matin.

LA GUERRE EN ORIENT.

LE PROCHAIN CONGRÈS EUROPÉEN.

Londres, 19—Le correspondance viennois du Telegraph dit qu'il a serai une invitation relativement à la date de la convocation du Congrès.

Le prince Gortschakoff pense qu'il faudrait d'abord qu'un traité préliminaire de paix fut signé. Lé Autriche s'oppose à ce que la Russie soit à même de prolonger un traité comme un "fait accompli."

LA FLOTTE ANGLAISE.

Londres, 20—L'escadre de Détroit, composée de quatre cuirassés doit quitter Gibraltar aujourd'hui, pour se rendre en Orient.

FIN DU DISCOURS DE BISMARCK.

Berlin, 20—Au Reichstag, le prince de Bismarck a dit que, d'après les communications officielles reçues, il était évident que le principal intérêt de l'Allemagne, c'est à-dire la liberté des eaux, telles que les détroits et le Danube, comme voies commerciales, serait maintenue. L'empereur croit qu'il est de l'intérêt de la Russie d'arriver à une entente et de s'éviter une complication avec l'Autriche et l'Angleterre entièrement opposées comme une menace.

La opposition que la Russie pourrait faire par la force contre la paix entre Paix aurait à accepter un arrangement auquel elles seraient opposés, semble hors de question. Il ne que les Russes aient fait avancer leurs troupes sous le couvert des négociations.

Il croit que toutes les Puissances désirent sincèrement envoyer des représentants à un congrès.

Il reçonnu énergiquement Prince d'Angleterre dans une guerre à propos de la question d'Orient ; rien ne le déterminerait à hasarder une rupture avec une puissance quelconque à propos de questions et l'Allemagne n'a pas d'intérêt direct. Aucun gouvernement, du moins aucun de ceux qui sont représentés ici, n'a pas exprimé que l'Allemagne entrât dans une pareille voie.

Le discours du chancelier a été largement apprécié.

MÉFIANCES ENTRE LES RUSSES ET LES ANGLAIS.

Londres 20.—Le Post dans un article principal au sujet d'une avance prochaine des Russes sur Gallipoli s'exprime ainsi :

Maintenant les Russes affectent de remarquer que les craintes de notre flotte a cessé leur position.

Ils semblent disposés à occuper Gallipoli, à moins que nous ne consentions à leur donner des garanties de leur nouvelle marche en avant de notre part. Une garantie certaine l'occupation, par nos troupes des fortresses de Gallipoli, ou de la presqu'île de Kardia. Si l'Angleterre ne pas entrer dans la mer Noire.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE.

Pera, 20—Server Pacha a cessé d'être ministre des affaires étrangères. Safvet Pacha remplira probablement l'intérim jusqu'au retour de Server Pacha, ou un remplacant à Andrinople pour négocier la paix.

ITALIE.

LE CONCLAVE.—ÉLECTION D'UN NOUVEAU PAPE.

Rome, 19 9 h. P. M.—Le second bulletin commence à 8 heures après-midi. On n'a pas encore connu de cheminée. Le numéro des votes brûlés, mais seulement à 6:45 P. M., ce qui prouve que les suffrages ont été dépouillés.

Le Fanfulla affirme que l'Allemagne a chargé Mr Hohenlohe de déclarer que l'élection d'un pape irréconciliable obligerait le gouvernement allemand à prendre des résolutions extrêmes pour la défense de son peuple, attendu qu'un pontif modéré aurait promptement résondre les difficultés actuelles.

Le Fanfulla dit encore que les cardinaux français contresignent à leur premier déclaration, cet résolu à la fin de d'unir aux cardinaux espagnols, autri chiens et allemands pour appuyer un candidat modéré.

Le cardinal Givochino Pecci, camerlingue pontifical, a été élu pape. Le cardinal prend le nom de Italien. Il prendra le nom de Léon XIII.

New York, 20—Une dépêche de Rome dit que les opérations du conclave ce sont terminées par le balotage de ce matin entre 10 et 11 heures, et par l'élection du cardinal Joachin Pecci, qui prend le nom de Léon XIII.

Le conclave a siégé depuis lundi soir, samedi il n'y a eu que deux balottages par jour ; le cardinal Pecci a été élu au 3e scrutin. Les modérés hésitaient entre le cardinal Franchi et Pecci, mais les chefs-mente de lotie en sont mis d'accord, car le Franchi a été l'élection du Pontife.

On a annoncé la nouvelle de Rome avec les formalités et les cérémonies prescrites. A une heure du matin, on a annoncé qu'un vase vive la joie, quoique on eût considéré comme une formalité absolue depuis l'élection d'un pape Italien par le Conclave.

LE NOUVEAU PAPE.

Londres, 20—Le correspondant du Times à Rome lui a écrit à la date du 19 de ce mois, les détails suivants sur le cardinal Pecci, aujourd'hui Pape.

Pecci est grand avec une belle tête, un front élevé qui se rétrécit aux tempes, une longue figure et les traits réguliers. Il a la bouche grande et gaie, un menton saillant, le physionomie fraîche et grave, les yeux très grandes et bien conformés. Sa figure rappelle un de ses Conseil, le fameux ministre de Pie IX.

Il a une belle voix sonore, une grande dignité et même de l'assurance dans ses manières, mais entièrement il est affectueux, sans prétentions, sociable et spirituel.

En qualité de Camerlingue il a dirigé le parti qui sans renoncer formellement aux droits de l'Eglise, a cependant qu'il y a engagé à se reconcilier avec le gouvernement Providence, et à accepter ce qui semble être un fait irrévocablement accompli.

Joachim Pecci est né à Carpineto pour le moyen, l'énergie, le tact, la dignité, la netteté, le vrai mérite moral, le pâté ministre, le sacré collège ne pouvait trouver un pape plus digne que le cardinal Pecci.

A Perouse, il a suivi la politique suivie suivie par le feu cardinal Riario Sforza, à Naples.

Il a personnellement avec les fonctionnaires du gouvernement italien actuel, mais il a leur estime. Toutefois avec q